



ARTOIS MANUTENTION
Zone d'activités du pilastre
62232 VENDIN LES BETHUNE
SAS au capital de 10000€
Siret : 51467083500032 RCS ARRAS

VÉRIFICATION DES ÉQUIPEMENTS DE TRAVAIL SERVANT AU LEVAGE - BRAS HYDRAULIQUE POUR BENNE AMOVIBLE -

Textes réglementaires : Arrêté du 1^{er} mars 2004

► IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE DE L'ÉQUIPEMENT

- Propriétaire : SAS COQUART.EU
- Adresse : 10 Ter rue de Wathieumetz
- 62130 SAINT-MICHEL-SUR-TERNOISE

► CARACTÉRISTIQUE DE L'ÉQUIPEMENT

- Engin : Bras hydraulique de levage N° 234
- Marque : HIAB
- Type : OPT25S56 -D-0-B
- N° de série : R0449486888
- Date de première mise en service : 2025
- Marquage CE : Oui
- Fonction : Bennage
- Potence coulissante : Oui
- Relevage hydraulique arrière : Oui
- Source d'énergie : Thermique (Gazole)
- Compteur horaire ou kilométrique : 14 455 Km
- Benne : n° d'identification :
- Porteur : RENAULT n° d'immatriculation : HD-852-JP

► INTERVENTION

- Date d'intervention : 13/05/2026
 - Lieu d'intervention : SAINT-MICHEL-SUR-TERNOISE
 - Personne accompagnante de l'entreprise (Nom Prénom) : CAPENDU Yannick
-

► **NATURE DE LA VÉRIFICATION**

- Périodique : Semestrielle
- Compteur horaire ou kilométrique : 14 455 Km
- Prochaine vérification avant le : 13/11/2026

► **PRÉSENTATION DES DOCUMENTS ACCOMPAGNANTS L'ENGIN**

- | | |
|---|---|
| - Certificat ou déclaration de conformité : ☒ Oui | - Notice d'instruction : ☒ Oui |
| - Rapport de première mise en service : ☒ Oui | - Dernier rapport de vérification : ☒ Oui |

La non présentation de ces documents consiste en une non-conformité à l'article 3 de l'arrêté du 1^{er} mars 2004.

► **OBSERVATIONS**

Les examens et les essais effectués dans les limites de la présente visite n'ont pas révélé d'anomalie ou de détérioration s'opposant à l'utilisation de l'appareil.

Le vérificateur (nom et signature) : LAFORGE Gilles



LE PROCÈS VERBAL EST DÉLIVRÉ EN ADÉQUATION AVEC LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES

► **OBJET DE LA VÉRIFICATION** (les numéros des articles correspondent à l'arrêté du 1 mars 2004)

		C	NC	SO
1	DOCUMENTATION			
1.1	Plaque d'identification constructeur (art.9)	X		
1.2	Marquage capacité nominale (art. 9)	X		
1.3	Consignes de sécurité (art.3)	X		
2	STRUCTURES			
2.1	Structure d'ensemble : état général (art.9)	X		
2.2	Support d'équipement, fixation châssis, faux châssis (art.9)	X		
2.3	Fût, caissons, potence de levage - Aspect général (art.9)	X		
2.4	Galets, coulisses, rouleaux (art.6 et 9)	X		
2.5	Protection des points chauds (art. 9)	X		
2.6	Crochet (usure, linguet) (art. 9)	X		
2.7	Chaînes : identification, état général (art.9)			X
2.8	Chaînes : verrouillage sur structure et sur benne (art.6 et 9)			X
2.9	État de propreté	X		
3	ÉNERGIE			
3.1	Témoins lumineux « ordre de route » (art.6)	X		
3.2	Coupe-batterie (art.9)	X		
4	POSTE DE COMMANDE ET ORGANE DE SERVICE			
4.1	Poste de commande en hauteur (art.9)	X		
4.2	Organes de services : Pictogrammes (art.9)	X		
4.3	Commandes : état général, retour au neutre (art.6 et 9)	X		
4.4	Avertisseur sonore (art.9)	X		
4.5	Échappement : bon emplacement, protection points chauds (art.9)	X		
4.6	Éclairage de travail et gyrophare, rétroviseurs (art.9)	X		
5	EQUIPEMENT HYDRAULIQUE OU PNEUMATIQUE			
5.1	Circuit hydraulique - Vérins, flexibles (art.6 et 9)	X		
5.2	Circuit pneumatique - vérins, canalisations (art. 6 et 9)	X		
5.3	Pompe, distributeur, tuyauteries (art.6 et 9)	X		
6	DISPOSITIFS DE SECURITE			
6.1	Contrôle de descente des charges (limiteur de débit) (art.6)	X		
6.2	Présence de clapet de sécurité (art.6)	X		
6.3	Limiteur de charge par limiteur de pression (présence du plombage) (art.6 et 9)	X		

C : Conforme - NC : Non conforme - SO : Sans objet

		C	NC	SO
6.4	Fonctionnement des fins de courses (art. 6)	X		
6.5	Verrouillage de la benne (art.6 et 9)	X		
6.6	Verrouillage mécanique bielle/basculateur (art. 6 et 9)	X		
6.7	Blocage manuel (art. 6)			X
7	EXAMEN DE MONTAGE ET D'INSTALLATION (art.5-II)			
7.1	Compatibilité entre le bras et le véhicule	X		
7.2	Installation conforme au code de la route	X		
8	ESSAI DE FONCTIONNEMENT			
8.1	Levage, pennage - Bon fonctionnement (art.6)	X		
8.2	Maintien de la charge d'essai (art.6)	X		

C : Conforme - NC : Non conforme - SO : Sans objet